

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTEE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

09 – 23 juillet 2020

9. Désignation des représentants de la Commune au conseil d'administration de l'association Moissac Culture Vibrations (MCV)

Rapporteur : Monsieur POUGNAND.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Outre Monsieur le Maire, membre de droit, il convient de désigner deux élus de la Commune pour faire partie du Conseil d'administration de l'Association Moissac Culture Vibrations MCV.

Se portent candidats : M. Jérôme POUGNAND, Mme Sophie LOPEZ et M. Jean-Claude LORENZO.

Ont obtenu :

M. Jérôme POUGNAND	27 VOIX
Mme Sophie LOPEZ	27 VOIX
M. Jean-Claude LORENZO	6 VOIX

AR PREFECTURE

082-218201127-20200723-CH23072020_09-DE

Regu le 24/07/2020

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DESIGNE M. Jérôme POUGNAND et Mme Sophie LOPEZ pour représenter la Commune au conseil d'administration de l'association Moissac Culture Vibrations MCV.

Pour copie conforme

Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :